NATIONS
UNIES

A

Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/46/474/Add.2
10 octobre 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-sixième session
Point 114 de l'ordre du jour

BAREME DES QUOTES-PARTS POUR LA REPARTITION DES DEPENSES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Lettre datée du 10 octobre 1991, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général

Comme suite à mes lettres datées du 17 septembre et du 8 octobre 1991 (A/46/474 et Add.1), j'ai l'honneur de vous informer que la Sierra Leone a effectué les versements nécessaires pour ramener le montant de ses arriérés en deçà du seuil visé à l'Article 19 de la Charte.

Le Secrétaire général

(Signé) Javier PEREZ DE CUELLAR

91-33481 7126R (F)